Saint-Cyrille PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ SAINT-CYRILLE-DE-WENDOVER

Deux cantons, une fierté

OBJET: Fourniture et livraison d'un camion Échelle usagé

La Municipalité de Saint-Cyrille-de-Wendover demande des soumissions pour la fourniture et la livraison d'un camion 10 roues usagé de type camion échelle.

Les documents d'appels d'offres sont disponibles à compter du 26 août 2025, sur le Service électronique d'appel d'offres électroniques SE@O.

Le contrat étant assujetti à l'ACCQO, l'AQNB et à l'ALEC, ne sont admis à soumissionner que les entrepreneurs qui ont en main les documents d'appels d'offres.

La municipalité n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par système électronique soient incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de présenter son offre, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres

Les soumissions sous enveloppes cachetées devront être reçues physiquement au bureau municipal au 4055, Principale, Saint-Cyrille-de-Wendover, Qc J1Z 1C8 <u>avant 11 h 00, le 22 septembre 2025</u>. Elles seront ouvertes le jour même après 11 h 00 au même endroit.

GARANTIE DE SOUMISSION

Aucune garantie de soumission

La municipalité de Saint-Cyrille-de-Wendover ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse ni aucune des soumissions reçues. Le cas échéant, la municipalité n'assumera aucun frais de quelque nature qu'il soit pouvant être réclamé par les soumissionnaires.

Elle se réserve aussi le droit d'ignorer toute irrégularité qu'elle juge mineure.

POLITIQUE DE GESTION CONTRACTUELLE & DÉCLARATIONS

Conformément aux dispositions de l'article 938.1.2 du Code municipal du Québec (L.R.Q.C C27.1), la municipalité entend appliquer au présent appel d'offres les différentes clauses de sa politique de gestion contractuelle.

La municipalité se réserve le droit, en cas de non-respect, de rejeter la soumission, de ne pas conclure le contrat ou de le résilier s'il est démontré que le soumissionnaire n'a pas respecté les exigences de la politique de gestion contractuelle de la municipalité. Cette dernière se réserve également le droit de résilier le contrat si le non-respect est découvert après l'attribution de ce dernier.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les demandes de renseignements et autres informations seront faites auprès de monsieur Martin Boisclair, directeur du Service d'incendie, au 819-372-6856 ou par courriel à l'adresse : incendie@stcyrille.qc.ca

Le présent avis public est fait en conformité avec les dispositions des articles 935 et suivants du *Code municipal du Québec*, L.R.Q. c. C-27.1.

Saint-Cyrille-de-Wendover Ce 21 août 2025.

Martin Boisclair Directeur Service d'incendie